

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. 6 mois: 16 3 mois: 9 Poste: 35 fr. 6 mois: 16 3 mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR: Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 30 c. Réclames: 30 Faits divers: 75

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 MARS

Chronique générale.

La stupide et criminelle guerre de Chine, à laquelle nous devons déjà tant de douloureuses surprises, nous a encore valu une déplorable nouvelle.

L'échec du brave général de Négrier est fort grave.

Et le Gaulois affirme que la dépêche, déjà si alarmante, a été tronquée comme les autres!

La dépêche complète renferme, paraît-il, des détails fort graves que les ministres ont préféré — cela se comprend — garder pour eux seuls.

Elle annoncerait, entr'autres mauvaises nouvelles, que treize officiers ont été tués dans les combats de Dong-Dang et de Bang-Co et qu'il y a quarante mille soldats impériaux à la porte de Chine!

Le général Brière de l'Isle ne dissimule pas davantage la situation de Tuyen-Quan, débloqué il y a vingt jours à peine!

« Je suis très-inquiet, dit dans sa dépêche le commandant en chef du corps expéditionnaire; des renforts sont nécessaires. »

Les efforts de nos troupes ont échoué devant une supériorité numérique considérable.

L'émotion a été grande hier toute la journée à Paris.

LES RENFORTS. — Le général Brière de l'Isle a du recevoir hier les renforts dont on a annoncé jeudi l'arrivée.

Les têtes de colonne sont à Lang-Son. On peut évaluer les nouveaux effectifs placés sous les ordres du général de Négrier à environ dix mille hommes.

Quant à leur armement, il ne laisse rien à désirer. Avant leur départ, les hommes ont été armés de fusils à répétition nouveau mo-

dèle. Le manque de munitions signalé dans la dernière dépêche du général de Négrier s'explique par ce fait qu'après trois jours de combat les caissons étaient vides et que le ravitaillement ne pouvait s'opérer qu'à Hanoi, centre des approvisionnements pour le corps expéditionnaire. Il est de plus parfaitement établi que les troupes qui ont attaqué le général de Négrier à Bang-Co sont de véritables troupes chinoises et s'élevaient à 40,000 hommes.

Avec les nouveaux renforts, il est permis d'espérer que nos malheureux soldats pourront résister aux troupes chinoises rentrées dans le Tonkin.

Il y a eu hier matin, nous ne dirons pas conseil, mais entrevue des ministres. On affirme que quelques-uns de ces ministres ont déclaré que la situation leur paraissait trop tendue pour que le gouvernement pût résister à une interpellation. Il aurait été résolu en conséquence qu'on maintiendrait la décision prise par M. Ferry de ne point répondre à l'interpellation Granet avant les vacances, et que pour plus de sûreté on prierait les Chambres de se séparer soit ce soir, soit lundi soir et de ne revenir qu'à la fin d'avril.

Au reste, à vrai dire, les vacances sont déjà commencées; un grand nombre de députés sont déjà partis pour leurs départements, prétextant le besoin d'examiner les affaires qui doivent venir devant les conseils généraux dont la session ouvrira le lundi 13 avril. Mais l'avis général est que, bien que cette session doive durer au plus cinq ou six jours, peu de députés reviendront en avril.

La Chambre de 1884 est morte. Oh! si l'on pouvait dire, au moins, morte la bête, morte le venin!

On ne se fait aucune illusion sur l'issue de la discussion d'aujourd'hui ayant trait à la fixation de la date de l'interpellation Granet sur la politique extérieure. L'interpellation sera renvoyée aux calendes grecques. M. Granet, d'ailleurs, comme l'a dit un de ses coreligionnaires de l'extrême gauche,

« a accepté avec une philosophie surprenante la date de samedi, non pour interpellier sur le Tonkin, mais pour fixer le jour où on interpellera. D'ici là, Ferry aura grandement le temps de faire fonctionner son usine à mensonge. »

Le conseil municipal de Paris vient d'adopter, par 25 voix contre 16, un vœu présenté par le citoyen Vaillant, demandant que les décrets d'expulsion, contre les républicains socialistes et révolutionnaires étrangers, soient rapportés. — C'est la continuation de la campagne révolutionnaire.

Cette même assemblée a voté également un article portant que les trois premières classes de patentes seront frappées de cinq centimes spéciaux pendant 60 ans. — Toujours le gouvernement à bon marché.

Puis elle a adopté, par 47 suffrages contre 9, le projet impliquant la création à Paris d'une Bourse de commerce.

LETTRE DE M<sup>r</sup> LAVIGERIE.

Le cardinal Lavigerie vient d'adresser de Tunis, au président et aux membres de la commission du budget, au Sénat, une éloquentة lettre où il démontre que les discussions de la Chambre tendent uniquement à désorganiser le clergé français de l'Afrique du Nord.

Jusqu'à ce jour, en effet, pas un prêtre français élevé en Algérie n'a pu l'être que par les bourses de l'Etat; la suppression du traitement des chanoines frappe trois prêtres décorés de la Légion-d'Honneur, un quatrième, amputé de la jambe, à la suite de blessures reçues dans l'accomplissement d'une mission de dévouement, un cinquième coupable d'avoir accompagné le cardinal et d'avoir partagé ses fatigues à travers la Tunisie, et deux septuagénaires.

Le cardinal-archevêque d'Alger et de Carthage en est réduit pour vivre à solliciter et à recevoir des aumônes.

Telle est la situation faite par nos gouvernants à un prélat qui aime sa patrie et qui a usé sa vie au service de la France.

Le bilan de la Banque de France, publié par l'Officiel, constate forcément que les ressources du Trésor, à la Banque, diminuent chaque jour d'une manière inquiétante.

En temps normal, le gouvernement avait autrefois à son compte-courant de 300 à 400 millions. Ce chiffre a considérablement fléchi avec les républicains.

Le Trésor avait à la Banque de France en compte-courant, le 26 février dernier, cent cinquante-quatre millions 213,814 fr.; il a retiré cette semaine 83,280,617 francs, de sorte qu'il n'a plus aujourd'hui que 70,933,217 francs. Jamais, depuis la guerre, on n'avait eu une telle pénurie des ressources du Trésor.

Il faut s'attendre à une émission prochaine de bons du Trésor; sans cela comment le ministre des finances ferait-il pour payer les coupons de rentes échus?

Les républicains ne mangent pas l'argent des Français, ils le dévorent!

MADAGASCAR. — Des lettres particulières donnent sur la situation de nos troupes à Madagascar les plus tristes renseignements. Nos soldats sont pour ainsi dire bloqués dans Tamatave et les efforts de l'amiral Miot pour négocier avec les Hovas ont échoué.

Une dépêche de l'amiral Miot annonce qu'un cyclone a passé sur les côtes de Madagascar dans les journées du 24 et du 25 mars.

L'Oise s'est perdue. Douze hommes ont été noyés; on a retrouvé les cadavres de huit d'entre eux.

Une dépêche de Tamatave, 16 mars, donne les détails suivants:

« Un terrible ouragan a sévi le 25 février sur la côte orientale de Madagascar.

Le transport français l'Oise, le bateau à vapeur français l'Argo et la barque américaine le Sarah Hobart, se sont perdus complètement.

Dix-sept personnes ont péri. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

IV

LAURENCE (suite).

J'avais hâte de quitter cette infernale créature, elle me barrait le chemin.

Laissez-moi, lui dis-je, je ne veux pas en entendre davantage.

Tu es bien pressé; de vieux amis comme nous ne se séparent pas ainsi; j'ai encore bien des choses à te dire.

Je ne l'écoutai pas et la repoussai rudement pour m'enfuir. Elle fit entendre un coup de sifflet, et quelques hommes sortirent je ne sais d'où pour m'entraîner du côté où elles me parurent plus grandes. D'un coup de tête je renversai celui qui voulait m'arrêter et m'enfonçai dans les rues tortueuses du quartier.

Je courus jusqu'à ce que l'haleine me manquât. Je prétei l'oreille et n'entendais que des pas lointains; j'en conclus qu'on avait perdu ma trace et rentrai à l'hôtel sans faire de mauvaises rencontres.

La soirée n'était pas très-avancée; M. de Montmahé était avec sa fille, qui brodait à la lumière de la lampe; il était inquiet de mon absence et m'en demanda la cause. J'avais eu le temps de me recueillir et de préparer mon récit. Je racontai une partie de ce qui s'était passé, mais seulement une partie; sans altérer la vérité, je l'atténuai: j'en dis assez pour faire comprendre le danger, pas assez pour provoquer des alarmes trop vives.

Je crois, dit après quelques instants de réflexion M. de Montmahé, que nous ferions bien d'aller en Bretagne.

Vous avez raison, mon père, répondit sa fille, ma tante sera bien heureuse et nous retrouverons la gaieté et la sécurité dans son vieux manoir. Je me souviens encore du temps que j'y ai passé. Je verrai avec bonheur les landes couvertes de bruyère, les sentiers sinueux et les bois impénétrables.

Des clameurs confuses retentirent alors dans la rue, elles se renouvelaient presque tous les jours, mais ce soir-là nous étions plus disposés à nous en émouvoir.

Et nous n'entendrons plus cette musique sauvage, reprit M. de Montmahé.

Lui et sa fille se mirent à causer des paysages sauvages de la vieille Armorique; des légendes qui s'y racontent dans les veillées. Je ne sais comment je fus ramené à l'espoir un instant entrevu et

sitôt évanoui de revoir ma famille. Une tristesse amère s'empara de moi; la tête cachée dans mes mains, oublieux de ceux qui m'entouraient, je me laissai envahir par les plus sombres visions.

M. de Montmahé me regarda avec intérêt et me montra à sa fille.

Pauvre garçon, dit-il, il porte au cœur une plaie qui ne se guérira jamais.

Dieu le sait, mon père, ne désespérons pas.

Je sus à M<sup>lle</sup> Laurence un gré infini de cette parole sympathique, que j'entendis quoiqu'elle fût prononcée à demi-voix. Un témoignage d'intérêt venant d'elle me rendait heureux.

Si tu chantaient quelque chose, reprit le père, tu saisis que la musique a toujours le don de le charmer.

C'était vrai. Lorsque dans le jardin j'entendais les accents de sa voix qui m'arrivaient à travers la croisée ouverte, je me serais volontiers oublié des heures entières à l'écouter. Elle exerçait sur moi une séduction irrésistible; sur l'invitation de son père, elle s'empressa de s'exécuter.

Nous parlions tout à l'heure landes et bruyères, menhirs et dolmens, dit-elle, si je chantaient cet air que j'ai appris chez ma tante, ce serait de circonstance; mais m'en souviendrais-je?

Dès les premières notes, je reconnus le chant mélancolique, triste comme le vent d'hiver dans les branches du tremble, que j'avais si souvent entendu

sur les lèvres de Mariette; en l'entendant, je sentais mes yeux se mouiller de larmes. Après le premier couplet, elle s'arrêta, sa mémoire lui faisait défaut. Alors, sans me rendre compte de ce que je faisais, car ma pensée était bien loin de la chambre où je me trouvais, je repris le morceau que je continuai jusqu'à la fin.

Bravo! me dit M<sup>lle</sup> de Montmahé, vous nous aviez caché, monsieur Fernand, que vous aviez une belle voix. Mais où avez-vous appris cet air que je croyais inconnu à Paris?

Ces paroles me ramenèrent à la réalité, je sortis comme d'un rêve et m'exécusai en rougissant de la liberté que j'avais prise. Lorsque j'eus raconté dans quelle circonstance je m'étais familiarisé avec cet air, lorsque j'eus dit quel cachet de personnalité Mariette lui donnait, quel effet elle avait produit sur moi, M. de Montmahé resta pensif, le doigt sous le menton, ce qui était d'ordinaire son attitude méditative.

A quoi pensez-vous, mon père? lui demanda sa fille.

Je pense qu'il y a peut-être un moyen d'agir sur le cerveau de Mariette, d'en faire jaillir une lueur de raison; j'en parlerai à mon ami Pinel.

Le nom du docteur Pinel est un de ceux que les générations devraient se transmettre avec un pieux respect. Avant lui, on punissait la folie comme un crime; les malheureux aliénés étaient soumis aux

CHINE. — Les mines de Kelung ont été presque entièrement détruites par les Chinois. Après avoir fait sauter les galeries avec de la dynamite, ils ont inondé les mines de pétrole qu'ils ont allumés.

On estime à deux ans le temps qu'il faudrait pour remettre en état les mines avant de pouvoir recommencer utilement l'extraction du charbon.

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

M. Andrieux veut bien reprendre la série, un instant interrompue, dans la *Ligue*, de ses intéressantes révélations.

DES FONDS SECRETS, DES SERVICES QU'ILS RENDENT AUX CANDIDATS OFFICIELS ET DE QUELQUES ABUS.

«... C'était à la veille des élections de 1881. M. Gambetta, qui n'a pas toujours été aussi heureux dans ses choix, avait jeté les yeux sur un éminent professeur, pour qui la philosophie n'avait pas de secrets, et il l'avait désigné comme étant son candidat préféré pour l'arrondissement de Rodez.

Le préfet de l'Aveyron reçut de la bouche même du président de la Chambre les instructions nécessaires au succès de cette candidature. M. André de Trémontels, car c'était lui qui administrait alors ce pittoresque département, fut à la hauteur de la tâche qui lui avait été confiée, et la Pucelle d'Orléans put compter à la Chambre un ami sûr et fidèle.

On a peut-être deviné que l'heureux candidat était l'honorable M. Joseph Fabre, auteur d'une fort remarquable étude sur Jeanne d'Arc et d'un projet patriotique de fête nationale.

M. Joseph Fabre reçut sur les fonds secrets, par les mains du préfet de l'Aveyron, la somme nécessaire pour payer des frais de son élection, c'est-à-dire un peu plus de trois mille francs.

Je ne saurais dire combien je suis fâché d'être obligé de prononcer ici le nom de mon honorable collègue; mais il sera le premier à comprendre que ma polémique contre l'abus des fonds secrets perdrait une grande partie de son efficacité, si elle était purement doctrinale et impersonnelle.

Je m'empresse, d'ailleurs, d'ajouter que l'honorable M. Joseph Fabre n'est pas le seul membre de la majorité qui ait été indemnisé de ses dépenses sur les fonds affectés à la police secrète, et ce n'est point à ces honorables collègues que j'entends faire remonter la responsabilité du rôle passif qui leur a été imposé par des désignations supérieures. C'est aux gouvernements, c'est aux institutions que je m'en prends. C'est aux électeurs que je fais appel, en m'efforçant d'ouvrir les yeux aux braves gens qui s'imaginent vivre sous un régime de probité et qui croient qu'on disserte sur l'histoire des Mérovingiens quand on leur parle de la candidature officielle.

traitements les plus cruels. Leurs membres étaient emprisonnés dans des entraves, on leur infligeait de véritables tortures. A ce régime barbare, ceux dont le cerveau était simplement ébranlé devenaient tout à fait fous, les autres devenaient incurables. Le docteur Pinel s'indigna contre cet enfer auquel on condamnait des êtres irresponsables, il fit tomber les chaînes, substitua la douceur à la brutalité; il y avait peu d'années que cette transformation s'était opérée, et déjà elle avait produit les plus heureux résultats.

Le lendemain, M. de Montmahé revint de l'hospice de Bicêtre, dont le docteur Pinel était directeur.

— Voici, dit-il, la réponse qu'il m'a faite :

« La malheureuse à laquelle vous vous intéressez n'a pas un instant retrouvé sa raison depuis qu'elle est ici. Elle ne paraît rien savoir de son passé. Le sentiment de la réalité lui échappe complètement. Elle ne se plaint jamais, ne se révolte jamais; elle appartient à la catégorie des fous inoffensifs auxquels on peut impunément laisser une certaine liberté. Jamais on n'a remarqué chez elle un effort pour se débarrasser du voile qui obscurcit son intelligence. Tous les moyens employés jusqu'à ce jour pour la guérir sont restés sans effet. Celui que vous me proposez réussira-t-il mieux? J'en doute; cependant il n'est pas sans exemple qu'en évoquant une image saisissante, le

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 mars.

L'état de trouble dans lequel se trouve notre marché est indescriptible. Les nouvelles politiques extérieures sont l'objectif des vendeurs, qui font encore peser sur les cours en aggravant la situation. La baisse s'accroît sur les Consolidés anglais.

Un véritable effondrement se produit sur le marché de nos fonds publics qui tombent : le 3 0/0 à 79.82, l'amortissable à 82.10, le 4 1/2 à 109.35.

La Banque de France est ramenée à 5,170 fr. Le Crédit Foncier suit le mouvement de réaction générale, il fléchit à 1,350. La prochaine émission ne tardera pas à faire vendre les acheteurs sur ces excellents titres; en conséquence, les cours actuels seront bientôt dépassés.

La Banque de Paris recule à 745. Les actions de la Banque d'Escompte ne sont pas trop éprouvées à 565 fr.; c'est une preuve de plus sur la solidité de cet établissement.

Sur le Crédit Lyonnais, les ventes se continuent avec plus d'acharnement, on a hâte de se débarrasser d'une valeur aussi aléatoire.

La Société Générale se tient dans des cours satisfaisants, la situation de cette société comporte des prix bien supérieurs à ceux cotés actuellement.

Les Chemins Méridionaux ne s'éloignent pas de leurs cours d'hier.

L'italien suivant le mouvement de recul de nos rentes est ramené à 96.30.

Tous nos Chemins s'inscrivent en baisse sensible.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### L'INTERROGATOIRE DE COURTIN.

L'attitude de Courtin change avec les jours. Hier, nous avons dit qu'il avait fait le malade et que le parquet avait dû appeler le docteur Bontemps pour soigner un être si intéressant pour la société. Courtin avait simulé une attaque d'épilepsie; ce doit être une vieille recette de la maison centrale; mais il avait oublié deux accidents essentiels qui ne manquent jamais dans le diagnostic des crises de cette nature. Le docteur a pris soin de les lui indiquer pour qu'il ne manque pas son effet à première occasion. Seulement, tant malin qu'il puisse être, Courtin oubliera bien quelque autre chose; et rien ne prouve aussi que le docteur Bontemps lui ait bien dit toute la vérité.

Interrogé sur les motifs qui l'avaient empêché de parler la veille : « Je n'ai pas répondu hier, a-t-il dit, parce que je ne pouvais pas; il m'était impossible d'articuler un seul mot; mais aujourd'hui je ne répondrai pas parce que je ne veux pas. »

Hier, Courtin avait repris confiance et son aplomb, et dans l'interrogatoire il s'est montré parfois arrogant; mais bientôt M. Chancel, le juge d'instruction, par ses demandes et ses observations, savait le confondre et lui ôter de cet excès d'assurance.

L'instruction a établi d'une façon irréfutable que Courtin a quitté son père le lundi gras 16 février, et Courtin a prétendu qu'il était entré au service du sieur Leroux, à Rougé (Loire-Inférieure), le vendredi 20. Or, le crime a été commis le 21; il croyait

souvenir endormi d'un de ces faits qui font époque dans la vie, ou en reproduisant les circonstances dans lesquelles s'est produite une émotion dont l'imagination a été frappée, on ait dégagé la pensée des brouillards de la folie. Si faible que soit la chance, il est toujours bon de l'essayer.

Cette réponse me laissait bien peu d'espoir. Cependant j'attendis avec une impatience fébrile le moment où il me serait permis de tenter l'expérience.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 28 mars.

LAKMÉ, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes.

Dimanche 29 mars.

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, musique de J. Massenet.

### Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 29 mars.

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

Le SONNEUR de SAINT-PAUL, drame en 5 actes, dont un prologue.

Les Charbonniers, opérette en 1 acte, musique de Costé.

Intermèdes.

être sûr de lui; il comptait sans l'intelligente perspicacité du brigadier de Doué, qui avait constaté son séjour le 20 à Doué, puis à Dénezé, à Milly, aux Rosiers, à la Menitrie.

Le coupable est revenu à un autre système : il a donné un itinéraire fantaisiste. D'après lui, il avait gagné pédestrement Rougé en passant par Montreuil-Bellay, Distré, Saumur, la Menitrie, Beaufort, Angers, Ancenis, Nantes, puis était remonté sur Châteaubriant. Pour un si grand parcours à pied, en sabots (il s'était défilé, on le sait, de ses bottes), il faut du temps. M. le procureur de la République lui demande alors combien de nuits il lui avait fallu et où il avait couché. Il ne savait au juste en quelles communes il s'était arrêté, mais il avait bien passé dix nuits dans des fermes dont il ignore le nom.

Notre homme se livrait encore. On lui fit comprendre que seize et dix au moins le conduisent au vendredi 27. Il s'était trompé de huit jours pour son entrée chez Leroux, il a reconnu son erreur. Cette question d'alibi, comme l'on voit, avait une bien grande importance. Confondu ainsi, il redevint maussade, emporté. Il déclara qu'il resterait muet et qu'on ne lui ferait rien avouer, que du reste il avait ses témoins et qu'il les appellerait pour sa défense devant le jury.

M. Chancel et Peyssonnié lui firent comprendre qu'il avait intérêt à les appeler de suite pour établir son innocence. Il a prétendu qu'il fondait de grandes espérances sur un capitaine de cavalerie de Nantes. Son nom? Il l'ignore. Son adresse? également. Il écrira bien à quelqu'un à Nantes qui découvrira ce capitaine inconnu, à la condition que les magistrats instructeurs ne prennent pas connaissance de sa correspondance. Voilà qui devient irréalisable. Ce capitaine de cavalerie qui devait être un témoin à décharge, est une charge de notre assassin.

Le parquet lui objecte que, lui, en a de sérieux à présenter; qu'ils sont au nombre de vingt-cinq.

— Eh bien, montrez-les donc, vos témoins! s'écrie-t-il en levant les épaules; vous me faites suer!

— Ce sera pour la semaine prochaine, lui fut-il répondu.

— Mais, répliqua notre homme, j'appellerai les miens le jour où l'on me condamnera...

Il s'aperçut qu'il avait un peu trop causé et ajouta, après quelques secondes d'intervalle : « si on me condamne. »

— Tous vos témoins sont des menteurs, ajouta-t-il.

— C'est extraordinaire, reprit M. Peyssonnié, que vingt-cinq témoins, qui ne se connaissent pas tous, vous fussent hostiles à ce point de compromettre votre existence. Voyez du reste Miel, un assassin de Paris, condamné à mort sur la déclaration formelle de cinq témoins seulement.

Ce mot de Miel a captivé son attention; il connaît évidemment l'affaire, et a appris avec étonnement la condamnation de ce confrère en assassinat.

Courtin est au secret et passe son temps à lire le *Siècle de Louis XIV*. Il devore les livres avec assez d'avidité. Il a dû changer de vêtements, ce qui a donné lieu à une scène qui a son importance dans l'instruction. En endossant la tenue de prisonnier, il a manifesté le désir de conserver ses anciens vêtements.

— Mais, lui dit M. Chancel, vous avez bien eu le temps de laver tout votre linge. Et s'il avait été taché de sang!

— Il n'y a pas de danger.

— Vous ne savez pas, reprit M. Peyssonnié. Avoueriez-vous si on découvrait des taches de sang?

— Jamais! Je ne puis avouer ce qui n'est pas.

Les fameuses bottes qu'il a échangées à Doué pour des sabots pourraient bien le confondre; à cet égard, il doit avoir des craintes.

— Pourquoi aurai-je assassiné? a-t-il dit encore.

Hélas! ce n'est pas pour l'unique motif du vol; le malheureux aurait eu tout le temps de piller le domicile de sa vieille tante, qui lavait des lessives malgré son âge avancé, et était absente de chez elle de 6 ou 7 heures du matin jusqu'à 7 ou 8 heures du soir. Non, ce libéré de Fontevault était parti avec le qualificatif de jeune, ce qui, dans l'argot des détenus, désigne un prisonnier coupable d'une bagatelle; et il fallait à

son orgueil la dénomination de garçon sérieux. Il fallait donc qu'il trempât ses mains dans le sang. Il a choisi sa vieille tante, l'occasion aurait pu lui procurer une autre victime.

La prochaine session des assises de Maine-et-Loire s'ouvrira le lundi 31 mars, sous la présidence de M. Gallot, conseiller, ayant pour assesseurs MM. Jeanvrot et de Montluc, conseillers.

Cette session aura deux grosses affaires : celle de Charles Courtin, d'abord, puis celle du parricide Coulon, dit Pepito, des environs d'Angers.

### MUSIQUE DE L'ECOLE MUTUELLE.

Demain dimanche, à 3 heures 1/2, à l'occasion de l'assemblée des Récollets, la musique des écoles communales exécutera, au Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

1° *L'Adjudant*, pas redoublé (VIOLETTA).

2° *La Jolie Hongroise*, valse (FISCHER).

3° *Sur les Remparts*, chœur à 4 parties (SAINTIS).

4° *La Muette de Portici*, grande fantasia (AUBER).

5° *Les Pupilles de la République*, pas redoublé (RASPAIL).

### COURCHAMPS.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Connaissez-vous Courchamps? C'est une commune de 378 habitants, à quelques kilomètres de Saumur, dans le canton de Montreuil-Bellay. — Eh bien! il paraît que la République est en danger, à Courchamps, c'est le *Patriote* qui nous en prévient en appelant au secours, dans un article inséré le 14 mars dernier dans ses colonnes.

Figurez-vous, lecteurs, — mais qu'on diable, en vérité, eût jamais pu inventer pareille diablerie? — figurez-vous qu'un bon, un pur républicain du voisinage, si tant aventuré, pour affaires s'il vous plaît, à venir à Courchamps, a cru s'apercevoir en chemin que le *président de l'Union-Société républicaine de Courchamps* (sic) l'avait fait accompagner avec tous les honneurs de la guerre, — le *Patriote* nous dit « par un maigre recouvert d'un drap blanc, et (par-dessus sa domestique habillé en femme et le balai sur l'épaule. » — Le pauvre homme, évidemment quoique libre-penseur et franc-maçon, s'est cru poursuivi par un revenant.

Tel serait le cas épouvantable et tel aussi le péril que la 3<sup>e</sup> République a couru à Courchamps, au dire du *Patriote*, dans la personne du nommé Buleau, expert, républicain opportuniste très-pur et grand ami de Sa Majesté radicale M. l'Instituteur communal.

Vous dire ce qu'on rit de tout cela aussi bien à Courchamps qu'au Coudray? Il faudrait venir ici pour y croire.

Seulement, entre nous soit dit, le *Patriote* se fait tort en dénonçant, à cette occasion, aux foudres administratives de ses amis de la République « le cléricisme » de la commune de Courchamps.

Des cléricaux à Courchamps! Voilà un « ennemi » que M. le curé n'a jamais aperçu lui-même, attendu qu'il est de notoriété publique qu'il y dit régulièrement sa messe un peu dans le désert, devant quelques femmes seulement et deux ou trois hommes tout au plus. Courchamps est l'une des communes du Saumurois les plus différentes en matière de religion.

Ajoutons que la paroisse est dirigée par un excellent prêtre, très-prudent, tout entier à son devoir et dont la conduite ne laisse prise à aucune attaque.

Si donc le correspondant du *Patriote* pu découvrir des cléricaux à Courchamps, c'est qu'il les a trouvés, évidemment, dans l'imagination troublée de M. Buleau qui vu et qui a peur des revenants, ou bien sur le tableau de M. l'instituteur où s'égarait cette inscription : « Voilà le Curé! » Hors de là, je vous le jure, les cléricaux de Courchamps ne sont pas du tout haïs par le « cléricisme ».

Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'il est tous les ici des mille et une petites agitations de M. l'instituteur, de son Buleau et de quatre ou cinq compères, se remuent à qui mieux mieux et qui voudraient terroriser la commune.

M. Buleau cependant n'a guère d'au-

merite que celui d'avoir hérité de la réputation d'habileté de son père, et quant à M. l'instituteur, c'est l'un des types les mieux réussis de la secte du nouveau régime. — La République, il est la liberté! Tous les autres du pays sont des ânes ou des cléricaux, à volonté, sauf son ami Buleau et ses quatre ou cinq compères républicains. — Il est vrai que sa classe est si bien tenue que les enfants s'en vont aux écoles voisines du Coudray ou des Ulmes.

» Au lieu de courir après les « revenants » de M. Buleau et les « cléricaux » de Courchamps, le Patriote serait mieux inspiré s'il nous révélait les motifs de la dissolution, par arrêté de M. le préfet, de certaine Société de Courchamps, qui était composée de braves gens, où l'on ne faisait point de tout de politique, et qui même comptait quelques républicains parmi ses membres. — Est-ce une tactique de dissoudre ainsi les Sociétés d'agrément de nos communes rurales, sous prétexte de plaire à quelques amis du nouveau régime? — Pour quelques satisfactions, combien de mécontents!

» A bon entendeur, salut. »

Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

CONCOURS du 12 avril 1885

Champ de Tir de Terrefort, à 2 heures du soir.

Cible A. — Tir au revolver, modèle 1873, à 20 mètres.

1<sup>er</sup> prix : Un cerf (bronze), avec diplôme.  
2<sup>e</sup> prix : Un presse-papier, levrette bronze, avec diplôme.  
3<sup>e</sup> prix : Une paire porte-montre cuivre ou médaille bronze, avec diplôme.

Cible B. — Tir au fusil Gras, à 200 mètres.

1<sup>er</sup> prix : Un encrier bronze, tête de cheval, avec diplôme.  
2<sup>e</sup> prix : Un revolver gravé, nickel, avec diplôme.  
3<sup>e</sup> prix : Une jumelle théâtre, avec diplôme.  
4<sup>e</sup> prix : Un coupe-papier bronze, avec diplôme.  
5<sup>e</sup> prix : Un porte-allumettes bronze, avec diplôme.  
6<sup>e</sup> prix : Une paire porte-montre cuivre ou médaille bronze, avec diplôme.

L'inscription pour la cible A sera close à 2 heures 1/2.

L'inscription pour la cible B sera close à 3 heures.

Il ne pourra y avoir cumul, chaque lauréat ne pouvant recevoir qu'un seul prix, à son choix, dans le cas où la nomination viendrait à être faite aux deux cibles.

Les lauréats de la journée seront inscrits de droit pour la cible d'honneur de fin d'année; mais seront mis hors concours (sauf pour les épingles-insignes et les médailles de la Ligue des Patriotes) jusqu'au concours général du 4 octobre.

En cas de mauvais temps, le présent concours aura lieu le dimanche suivant.

Le Capitaine, président de la Société,  
G. DOUSSAIN.

## CHRONIQUE MUSICALE

L'Association des Concerts populaires, qui en 1883 a pris la direction des théâtres d'Angers et de Saumur, vient de terminer ici, d'une façon très-brillante, sa deuxième saison d'opéra par une représentation de *Manon*, le nouvel ouvrage de M. Jules Massenet.

Les principaux succès lyriques sur notre scène, en outre du répertoire courant, avaient été, l'an dernier, *Mireille* et *Carmen*; cette année, *Lakmé*, les *Noces de Figaro* et *Manon* sont les œuvres qui prendront la meilleure place dans la mémoire des dilettantes.

Comme *Lakmé* de Léo Delibes, comme *Gillette de Narbonne* d'Edmond Audrand, la première à Angers de *Manon* (le 5 mars) a eu lieu sous la direction de l'auteur, ce qui n'a pas peu contribué, on le conçoit, à en rendre l'interprétation aussi parfaite que possible.

Représentée pour la première fois à l'Opéra-Comique, le 19 janvier 1884, *Manon* était donc pour nous une vraie nouveauté; aussi a-t-elle été donnée lundi devant une salle littéralement comble.

Ainsi qu'on en avait déjà eu la preuve à plusieurs époques, l'histoire de *Manon Lescaut* n'est pas de celles qu'on peut impunément transporter du livre au théâtre. Les situations dramatiques, adorablement exquises dans le roman célèbre de l'abbé Prévost, ne sont véritablement intéressantes que par leur simplicité même. MM. Meilhac et Gille ont attaqué à nouveau ce sujet, ils en ont sensiblement modifié le réalisme, mais ils n'ont pu, malgré leur incontestable habileté, réussir à faire une pièce de beaucoup de valeur. Nous ne nous arrêterons pas d'ailleurs à en donner l'analyse; parlons seulement de la partition.

M. Jules Massenet a voulu rompre avec la vieille école en agrémentant les vers par des morceaux d'orchestre accompagnant en sourdine le dialogue et reliant discrètement les morceaux de chant les uns aux autres. Déjà, vers 1775, J.-J. Rousseau eut l'idée de traduire les gestes des acteurs dans une sorte de *pantomime parlée*, intitulée *Pygmalion*, par la musique instrumentale. Mozart lui-même ne dédaigna pas d'employer ce moyen. M. Massenet n'a fait que le renouveler. Cette réinnovation est-elle du goût du public? Il faut bien le croire d'après le succès que *Manon* a obtenu à Paris, à Lille, à Bruxelles, à Genève, à Angers, à Nantes et dans plusieurs autres grandes villes.

Il serait difficile de signaler les morceaux les plus saillants de cette belle partition. Essayons pourtant, et citons, au premier acte, l'entrée de Manon, ainsi que la jolie phrase qu'elle dit à son cousin: « J'en suis encore tout étourdie », d'une tournure gracieuse; puis le dialogue des deux amants, l'ariette de Lescaut: « Allons, soyez gentille ». Au deuxième acte, le meilleur de l'œuvre, la lecture de la lettre de des Grieux à son père est un petit bijou plein de sentiment et de poésie. Le quatuor, assez mouvementé et d'un bon effet, exprime bien les sentiments divers qui agitent les personnages en scène. Enfin les adieux de Manon à sa chère petite table sont d'une simplicité exquise. Le début du morceau qui commence le troisième acte, au Cours-la-Reine, est très-pittoresque; mais le compositeur l'a traité au point de vue de l'orchestration. L'air de Manon: « Je marche sur tous les chemins », est hérissé de difficultés. Au tableau du parloir de Saint-Sulpice, l'air de des Grieux père n'a rien de remarquable au point de vue musical. Mieux réussie la cavatine du chevalier évoquant les souvenirs du passé et cherchant à les oublier. Très-touchante la scène de Manon et de des Grieux suivie du duo final: « N'est-ce plus ta main », qui a été pour M<sup>lle</sup> Dorian un véritable triomphe. A l'acte suivant, nos personnages occupent les salons de l'hôtel de Transylvanie; le trio n'est pas sans verve, et le brindisi est charmant. Peu de chose à signaler dans le cinquième acte, très-dramatique, si ce n'est une délicate phrase dans la scène de la mort de Manon.

En résumé, la nouvelle partition de Massenet est l'œuvre d'un grand musicien, d'un maître qui a fait ses preuves musicales, et qui jouit d'une réputation méritée. Bien des personnes trouvent que la partie symphonique tient une trop large place et préfèrent les opéras-comiques, remplis de grâce et de mélodie, que l'on applaudit depuis un demi-siècle. Quoi qu'il en soit, *Manon* est une œuvre dans laquelle on rencontre à chaque pas des richesses merveilleuses, une haute inspiration, une orchestration très-travaillée, et nous constatons qu'elle a obtenu chez nous, comme partout où elle a été représentée, un grand et légitime succès.

Nous devons des éloges, sans restriction, à M. Gustave Lelong et à son excellent orchestre qui a fait ressortir les beautés de la partition avec un art et un talent réels. D'ailleurs, un opéra comme *Manon* ne comporte pas de médiocre accompagnement.

Quant à l'interprétation vocale, elle a été, comme nous l'avons dit déjà, excellente. A Angers, lors des dernières répétitions et de la première représentation, M. Massenet en était très-satisfait. La plus grande part des honneurs de la soirée revient à l'étoile de la troupe, M<sup>lle</sup> Dorian, la délicate *Manon*, qui a joué et chanté d'une façon hors ligne un rôle qui exige tant de talent et d'intelligence. Inutile de dire qu'elle a été chaudement applaudie après chacun de ses morceaux et acclamée à plusieurs reprises. C'est un triomphe à ajouter à ceux déjà obtenus par la jeune et charmante artiste. On dit que nous aurons le plaisir d'entendre de nouveau, à la saison prochaine, la jolie voix de

M<sup>lle</sup> Dorian. Si ce bruit se confirme, l'excellente chanteuse peut compter que les Saumurois lui réserveront leurs meilleurs bravos.

M. Grandville (des Grioux) a eu de très-bons moments et le public ne lui a pas marchandé les marques de satisfaction. M. Dechesne a tiré un excellent parti du personnage un peu épisodique de Lescaut. M. Neveu s'est montré émouvant dans l'entrevue avec son fils au parloir de Saint-Sulpice. (On espère aussi revoir l'an prochain MM. Dechesne et Neveu.) M. Lamy s'est donné beaucoup de mal pour rendre intéressant un rôle qui ne l'est pas: là où il n'y a rien, le diable perd ses droits. M. Bastin a été très-convenable dans le rôle effacé de Bretigny. Enfin, n'oublions pas le charmant trio féminin, M<sup>lle</sup> Hortense Dupouy, Marie Soll et Savigny, qui ont montré de ravissantes toilettes et de gracieux minois dans leurs rôles de Pousette, Javotte et Rosette.

Les chœurs se sont acquittés de leur tâche avec un ensemble remarquable. Quant à la mise en scène, elle a très agréablement surpris les spectateurs qui ne s'attendaient pas à pareil luxe. Le 3<sup>e</sup> tableau (la fête au Cours-la-Reine) était charmant, embelli encore par de jolis décors brossés par M. Allain, le sympathique acteur que l'on connaît. Le 5<sup>e</sup> tableau, celui de l'hôtel de Transylvanie, représentait deux salles de jeux splendidement illuminées. M. Streliski a droit, cette fois encore, à des félicitations pour le brillant résultat qu'il a pu obtenir malgré l'exiguïté de notre scène.

Lundi, clôture de la troupe de comédie et de l'année théâtrale. Dans six mois, retour de nos chanteurs!

Nous recommandons tout particulièrement la *Morue d'Islande*, vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, 60 c. le 1/2 kil. et 55 c. par morue entière; — *Harengs hollandais*, fumés par le procédé Berghen, la pièce 40 c.

## Faits divers.

On vient de mettre en usage en Amérique un nouveau genre de billet de chemins de fer. Il a la forme d'un timbre-poste, mais de dimensions un peu moindres et, comme ce dernier, est dentelé aux bords. Les administrations réunissent ces billets par cinquante ou par cent en une même feuille, qu'elles vendent pliée comme un livre. Chaque timbre représente le prix du parcours d'un mille anglais, d'un kilomètre si vous voulez. A la station de départ, le voyageur se munit de dix, cent ou mille de ces timbres, d'après le voyage qu'il compte faire; et, s'il lui en reste, il trouve à s'en défaire partout au prix coûtant. Ce nouveau procédé délivre le voyageur du désagrément de faire de longues stations aux guichets, etc. Les premiers essais ont parfaitement réussi et la nouvelle méthode a déjà été adoptée par de nombreux chemins de fer américains.

\*\*\*

## NOTRE ARTILLERIE.

L'artillerie française compte aujourd'hui 2,400 canons, système du colonel Bange, retraité depuis deux ans et actuellement directeur de l'usine Cail. On admettait généralement à l'étranger, même en France, que le canon Krupp avait une puissance de tir au moins égale, sinon supérieure à celle du canon Bange. Mais de récentes expériences tentées en vue de la réorganisation de l'artillerie de Serbie ont permis de constater la réelle supériorité du canon Bange sur le canon allemand et sur le canon Barakovic, qui diffère peu des produits de l'usine Krupp.

Le comité d'artillerie serbe a fait, en conséquence, adopter une commande de quarante batteries de 80<sup>mm</sup>, qui seront probablement fabriquées à Paris. Il est inutile de faire remarquer l'importance de ces résultats et l'émotion qu'ils vont produire dans les cercles militaires d'Allemagne. On sait déjà que le nombre de nos pièces de campagne est supérieur de 600 à celui des canons allemands; mais ce qui vaut mieux encore, c'est la certitude pour nos soldats d'avoir un matériel de guerre de premier ordre, une artillerie capable de supporter les tirs prolongés et rapides de toute une journée de bataille.

## L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. . . . . Un an, 2 fr.  
Un numéro : 10 cent.

SOMMAIRE DU N<sup>o</sup> D'AVRIL. — Travaux agricoles et pronostics du temps. Prenez garde au soleil d'avril. Avril et le vieillard. Le Poisson d'avril. Légende d'un œuf de Pâques. Le général Brière de l'Isle. Pourquoi le curé de B. est décoré. La mutilée de Gravelotte. Gordon-Pacha. Le dimanche du Breton, etc.

ILLUSTRATION. — Deux portraits : Le général Brière de l'Isle et Gordon-Pacha. Six gravures diverses.

## PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel AL-CYON, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8<sup>o</sup> illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr., payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle*. 16 vol. in-4<sup>o</sup>. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

## LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n<sup>o</sup> 209. — Chansons de France. Les sans-patrie. Un ministre qui déraile. Ministre et marchand de cochons. Des garnisons partout. La guerre à Dieu. Au Tonkin. La Commune, anniversaire du 18 mars. Choses et autres.

## Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année)  
J. BRETON, administrateur.

Lundi 30 mars 1885,  
Clôture de la saison théâtrale

## LILLI

Comédie-opérette en 3 actes, de MM. Hennequin et A. Millaud, musique d'HERVÉ.

## Distribution :

Antonin Plinard	MM. Lamy.
Le vicomte de Ste-Hypothèse	Labranche.
Le baron de la Grange-Batelière	Loprin.
Bonpan	Mouillon.
René	Recurt.
Bouzincoourt	Allain.
Jérôme	Hennesse.
Antonine	M <sup>lle</sup> Marie Soll.
Amélie	
M <sup>lle</sup> Bouzincoourt	Allain.
Victorine	Hennesse.
M <sup>lle</sup> de Vieubois	Guéneau.
M <sup>lle</sup> de Grandsec	Recurt.
M <sup>lle</sup> Andersoun	Descosse.

La pièce se passe à trois époques : le 1<sup>er</sup> acte en 1842, le 2<sup>e</sup> acte en 1850, le 3<sup>e</sup> acte de nos jours.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## BOURSE DE PARIS.

DU 27 MARS 1885.

Rente 3 0/0	79 75
Rente 3 0/0 amortissable	82 45
Rente 4 1/2	104 05
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 30

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.**

M. GOUTARD, ancien notaire à Neuillé, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (80)

Études de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Sur conversion de saisie immobilière  
1<sup>e</sup> D'UNE  
**MAISON**  
Avec un JARDIN, à Trémont;  
2<sup>e</sup> DE DEUX  
**MORCEAUX de VIGNE**  
Situés commune des Verchers,  
Appartenant aux époux BLAIRÉ.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant, le dimanche vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le douze février mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré et mentionné aux hypothèques;

Et aux requêtes, poursuites et diligences du sieur Alexandre Baraton, régisseur, demeurant à la Grize, commune de Nueil-sous-Passavant, saisissant,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué-licencié près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12;

En présence de: 1<sup>o</sup> Jean Blairé, charpentier, tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, avec laquelle il demeure à Concourson;

2<sup>o</sup> Et de la dame Marie Leclair, épouse assistée et autorisée du sieur Jean Blairé, avec lequel elle demeure à Concourson,

Ou eux dûment appelés;  
Lesdits époux Blairé, parties saisies, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile BEAUREPAIRE.

**DÉSIGNATION**

1<sup>er</sup> Lot.

Commune des Verchers.

Une pièce de terre en vigne, au lieu dit le Grand-Pré-de-la-Pagaudière, contenant six ares soixante centiares.

Sur la mise à prix de soixante-quinze francs, ci..... 75

2<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de vigne au même lieu, contenant deux ares.

Sur la mise à prix de vingt-cinq francs, ci..... 25

3<sup>e</sup> Lot.

Commune de Trémont.

1<sup>o</sup> Un jardin, au lieu dit le Bourg, contenant trois ares, dont moitié plantée en vignes;

2<sup>o</sup> Une maison et une autre petite construction, au Bourg.

Sur la mise à prix de cinq cents francs, ci..... 500

Ensemble des mises à prix: six cents francs, ci..... 600

S'adresser, pour tous renseignements:

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué des parties;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ROGERON, notaire, commis.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-cinq.

BEAUREPAIRE.

Une importante Compagnie d'assurances sur la Vie humaine et contre les Accidents demande des hommes honorables et actifs qui désiraient occuper de ces opérations.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23 (hôtel Blancier).

**A VENDRE**

OU AFFERMER

**UN PRÉ**

A la Boire-Lambault, commune de St-Martin-de-la-Place,

De la contenance de 2 hectares environ

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER. (299)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancier, place de la Bilange.

**A VENDRE**

Commune de Chacé

19 ares 25 centiares de TERRE, à l'Arpent-Cailleau;

2 ares 75 centiares de TERRE, sous les Hayes.

Commune de Souzay

11 ares de TERRE, au Mureau.

Le tout appartenant à M. Duveau.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER. (225)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancier, place de la Bilange.

**A VENDRE**

**La Pelouse**

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Rue du Château de Launay, commune de Villebernier.

Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.

Jouissance de suite.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER. (226)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, hôtel Blancier.

**A VENDRE**

**MAISON**

A Distré,

Occupée par les Sœurs.

S'adresser, pour visiter, à M. AGNÈS, à Distré, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> AUBOYER.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> Brac,

Le lundi de Pâques, 6 avril, à midi,

**MAISON**

Sise à Saumur, à l'angle des rues du Puits-Neuf et du Marché-Noir,

Occupée par M. ROCHEBAU, bijoutier. — 17 ans de bail.

Loyer: 1,200 fr.

Mise à prix: 21,000 fr.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication,

Le dimanche 26 avril, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

**UNE FERME**

DITE

**LAUNAYE**

OU

**LES MONTEAUX**

Située commune de Vivy, d'une contenance de 18 hectares, actuellement exploitée par les époux BATAIS.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A Vendre ou à Louer VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution,

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 1885, à une heure après midi.

À Saumur, rue de Poitiers, n° 24, au domicile de M. Hamet, poëlier.

Il sera vendu:

Bascule avec poids, feuilles de cuivre rouge, tuyaux de pompe et corps de pompe en cuivre, cylindres en cuivre, étan, soufflet de forge et accessoires, bain pour étamage, bombonne d'esprit de sel;

Table ronde en noyer, commode à dessus de marbre, chaises, glace à cadre doré et rideaux;

Bois de lit, couettes, matelas, traversins, couvre-pieds, édredon, table de nuit, linge de ménage et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (300)

Étude de M<sup>e</sup> JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.

**A VENDRE**

**LA BELLE TERRE D'ANGLIERS**

Près LOUDUN (Vienne)

Appartenant à M. le Prince de la Tour d'Auvergne.

1<sup>er</sup> Lot. — Château moderne, en parfait état, parc entouré de murs, jardin et avenue..... 37 hectares

2<sup>e</sup> Lot. — Bois taillis et futaies à l'entrée de la forêt de Scévilles, réputée par ses chasses à courre..... 172 hectares

3<sup>e</sup> Lot. — Les fermes du Clouidi et de la Chalopinrière..... 79 hectares

S'adresser à M. GOGUET, expert à Niort (Deux-Sèvres), et à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

**MAISON**

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>e</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUYAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**CIDRES**

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

**OURTOULE-MARTRES**

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

**M. VERNERY**

Opticien

A PONTIVY

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, M., mes salutations les plus respectueuses. VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez, or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longue-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

ENTRÉE LIBRE

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (295)

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

**LÉPICIER**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (peuvent être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé, maison BRUNET et PINET, Saumur.

S'adresser le samedi.

**Glycérine Minéralisée**

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les GREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.

Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Spécialités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>s</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques (Lire la Notice.)

**Crédit à tout le Monde**

PAR

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cuvsi,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**SIROP INCISIF DEHARAMBURE**  
**ET PÂTE PECTORALE**  
CENT VINGT ANS DE SUCCÈS  
Prouvent qu'il est le meilleur remède pour guérir les maladies de poitrine, catarrhes, asthmes, etc.  
Rues Saint-Martin, 92, à Paris.  
Prix: flacon 1 fr. 60. Boîte 1 fr. 30.  
Se trouve dans les bonnes pharmacies.

A partir du 29 Mars 1885, en cours de publication dans

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Avec illustrations de Paul DESTEZ

**LES DERNIERS KÉRANDAL**

Par CHARLES MÉROUVEL

Le Premier Numéro de ce dramatique roman envoyé GRATUITEMENT à tout abonné à partir du 1<sup>er</sup> Avril et à toute personne qui en fera la demande, comprend: Les Amours de Victor Bonseine, par Frédéric Soulié; La Main-Ferme, par Gustave Aimard; La Veille de Navarin, par Eugène Sue, et Les Bouts, chanson de Pierre DUPONT, avec musique.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS:

DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 30, 6 mois, 4 fr. 25.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

**Le Crime de Brunoy**

SAUVÉE PAR LA MORT

NOTA: Par huit abonnements faits, il en sera remis un neuvième gratuitement.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.